



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation préoccupante du financement de la recherche publique française

Question écrite n° 17589

Texte de la question

Mme Sandrine Nosbé appelle l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace sur la situation extrêmement préoccupante du financement de la recherche publique française et sur les conséquences qu'elle fait peser sur la capacité collective à relever les défis de demain. Alors que le pays est confronté à des enjeux majeurs en matière de transition écologique, de santé publique, de souveraineté industrielle, de transformation économique et de cohésion sociale, la recherche constitue un investissement stratégique indispensable. Pourtant, les organismes publics de recherche voient leurs moyens se dégrader année après année, dans un contexte marqué par des contraintes budgétaires croissantes. La recherche fondamentale, dont les résultats ne sont pas toujours immédiatement perceptibles, est pourtant à l'origine des découvertes et innovations qui façonnent durablement les sociétés. Elle constitue le socle de l'excellence scientifique française et de l'indépendance technologique. Or les réformes successives du financement de la recherche ont contribué à accroître la complexité des dispositifs tout en renforçant la précarité des financements accordés aux laboratoires et aux équipes de recherche. Les difficultés rencontrées aujourd'hui par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) illustrent particulièrement cette situation. Contraint de mobiliser plus de 500 millions d'euros de son fonds de roulement pour équilibrer ses comptes, l'établissement a dû faire face, au cours de l'année 2026, à une nouvelle réduction de crédits de 20 millions d'euros. Ces restrictions budgétaires, qui touchent directement les crédits de fonctionnement, d'équipement et d'investissement des unités de recherche, compromettent la conduite de nombreux projets scientifiques et fragilisent durablement les capacités de recherche du pays. La baisse des crédits de l'Agence nationale de la recherche (ANR) accentue encore ces difficultés et fait peser de lourdes incertitudes sur l'avenir de nombreux laboratoires. Au-delà des questions budgétaires, Mme la députée souhaite également appeler l'attention sur la situation des personnels de la recherche publique. Malgré leur haut niveau de qualification et leur contribution essentielle à l'intérêt général, nombre d'entre eux demeurent confrontés à des rémunérations insuffisantes et à des conditions de travail qui se dégradent. Cette situation nuit à l'attractivité des carrières scientifiques et favorise le départ de nombreux talents vers d'autres secteurs ou vers l'étranger. Les représentants des personnels du CNRS alertent aujourd'hui sur une situation qu'ils jugent critique et expriment leur inquiétude quant à la capacité de l'établissement à poursuivre pleinement ses missions de service public dans les années à venir. Elle lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement concernant l'évolution des moyens financiers alloués aux organismes publics de recherche ainsi que les mesures envisagées pour garantir une trajectoire budgétaire cohérente avec les ambitions scientifiques du pays, de même que les perspectives de revalorisation salariale des personnels de la recherche publique et les actions prévues pour renforcer l'attractivité des métiers scientifiques.

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Nosbé](#)

Circonscription : Isère (9^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17589

Rubrique : Recherche et innovation

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et espace](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur, recherche et espace](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 août 2026](#), page 7264